

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AEP / MAIRIE

LUNDI 7 NOVEMBRE 2011

ETAIENT PRESENTS

- POUR LA MAIRIE : DANIEL LE LORREC- PATRICK GARGAM
- POUR L'AEP : JOSEPH LE STRAT- DANIEL MOTREFF - PIERRE GOURVITZ

BUTTE DE BEG ER LANN

*Après avoir fait part de nos inquiétudes (défrichage et bornage d'une partie, annonce de dépôt de permis de construire ...), nous avons rappelé les différentes assurances écrites données par la Mairie ainsi que la promesse du Maire lors de sa campagne électorale de 2008 : « **son classement interdit toute construction sur la colline et sa protection est donc assurée ..., tout aménagement touristique du site devra être compatible avec une protection de la faune et de la flore, ... un éventuel projet permettant l'accès du promontoire ... pourrait être élaborée avec les habitants de Fort Bloqué.** »*

Daniel LE LORREC nous a confirmé qu'il n'y avait pas de permis de construire déposé et qu'il n'y a pas non plus de projet de construction. Il nous informe que la révision du PLU est en cours et qu'au printemps 2012, elle sera soumise à enquête publique .

Demande de l'AEP : d'une part la délimitation du périmètre de cette butte « perchée » et son classement en « ZNIEFF » - Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - et d'autre part un aménagement d'un circuit de découverte. L'AEP souhaite la mise en place d'un groupe de travail sur l'aménagement de la Butte de Beg er Lann.

PROTECTION DE L' ENVIRONNEMENT MARIN.

***Problème des algues vertes** qui ont recouvert la plage durant toute l'été (aspect, odeurs, risques ...) : souhaite que la Mairie fasse le point en ce qui concerne Fort Bloqué et précise sa politique à venir.*

Pas de réponse précise de nos interlocuteurs : impact des eaux des ruisseaux polluées par les fumiers ? Faire des relevés en amont et sensibiliser les agriculteurs ? Impact des eaux de ruissellement et des déjections canines ?

***Boues de dragage** : L' AEP fait partie du **Collectif anti boues** (Collectif regroupant 28 Associations) qui s'oppose au clapage au large de la pointe de PEN MEN. Nous attirons l'attention sur le risque de pollution des plages et de la dégradation de la faune et de la flore. Quelle est la position de la mairie ?*

Pas de réponse sinon que le prochain Conseil Municipal doit donner son avis sur l'Enquête Publique DCNS.

AMENAGEMENT PAYSAGER

- ***Taille des tamaris et des ronciers sur le front de mer** : il est urgent de tailler les tamaris d'été et d'éliminer les ronces . Les escaliers de descente à la plage sont partiellement envahis.*

Nous rappelons que cela doit être effectué en automne... Services techniques à relancer

- **Habillage du blockhaus** : des plantations devaient être réalisées l'année dernière mais n'ont toujours pas été effectuées. L'AEP n'est pas opposée à une mise en peinture comme sur les blockhaus de Guidel.
- **Demande de la pose d'un brise-vue devant les toilettes du blockhaus**(voir ce qui a été fait à LOMENER)
- **Espace sur le coté du magasin PROXI dit place « GUENNO »** : la Mairie peut-elle, après le décès de Mr GUENO, se réapproprier ce lieu et l'aménager.
- **Sentier des DOUANIERS** : aménagement avec pose de rochers par des riverains, c'est beau mais est ce légal ? Quelle politique suivie par la Mairie ?
- **Jardins de FORT BLOQUE** : une coupe a été faite cette année mais à continuer régulièrement.
- **Boulevard des Sables Blancs** : Plantation devant la résidence ER KLOZ à terminer.
- **Place des GOEMONIERS** : le trou dans la toiture du kiosque a été obturé mais il faudrait envisager une remise en état plus complète.
- **Place des BOULISTES** : une partie de cette place est privée mais non close : La Mairie peut-elle agir auprès du propriétaire ? Nous redemandons un aménagement en concertation avec les riverains de la partie publique.

DIVERS

- **Allée de l'ETANG et allées voisines** : seule Allée dont le revêtement et les trottoirs n'ont pas été refaits.
- **Allée des Iris** : trottoirs à refaire
- **Allée des GOULETTES** : *il y a un problème de stationnement gênant et de circulation en raison de l'implantation de nouveaux commerces qui sont indispensables pour l'animation de Fort Bloqué.*

Une solution serait de mettre cette voie relativement étroite en sens unique avec délimitation des espaces de stationnement. La Mairie suggère que le personnel de ces commerces garent pas leur véhicule sur les parkings voisins.

- **Limitation de la vitesse dans la rue de GUIDEL** : Le système alternat n'a rien réglé. Patrick GARGAM a confirmé que cela serait une priorité au printemps prochain. Une expérience est en cours dans un autre village.
- **Numérotation des habitations dans l'allée des CORVETTES** : à revoir
- **Vitesse dans Fort Bloqué** : Besoin d'une clarification générale sur l'agglomération ? Boulevard de l'Océan: où commence et où s'arrête les limitations à 30 ? Zones à 30 ?
- **Panneau Plan au rond point de Kéragan** : est-ce un emplacement idéal dans un RP sans stationnement ? Il en existe déjà deux autres.
- **« Points verts » pour le ramassage des ordures** : se concerter avec les riverains auparavant comme pour la Place des Fougères

AEP - novembre 2011